

# LE BTS PIM



## Objectifs de la formation

Préparer de futurs professionnels de la négociation et de la gestion de biens immobiliers

Le titulaire du BTS Professions Immobilières obtiendra les cartes professionnelles permettant d'ouvrir sa propre agence.

## Qualités requises

Sens de l'écoute et du dialogue,  
Goût des responsabilités et prise d'initiatives,  
Capacité d'analyse et de synthèse,  
Esprit d'équipe et de collaboration,  
Dynamisme et curiosité

## REJOIGNEZ NOTRE FORMATION !!!

Une **équipe expérimentée**,  
Une formation en **alternance** (2<sup>ème</sup> année)  
Un bassin immobilier local dynamique et attractif  
**Des résultats à la clef !**

87% de réussite en moyenne

## Perspectives professionnelles...

Agent immobilier  
Conseiller en immobilier  
Gestionnaire de biens locatifs en secteur privé ou social (HLM)  
Syndic ...

## Dans des secteurs d'activité variés

Agences immobilières  
Bureaux de vente de promoteur / constructeur  
Cabinets d'administration de biens  
Bailleurs sociaux  
Courtage ...



## Les poursuites d'études...

### Licence pro (Bac+3) :

Gestion de patrimoine,  
Promoteur du patrimoine territorial,  
Management du logement social,  
Métiers du droit de l'immobilier,  
Négociation et promotion immobilières...

### Master (Bac+5)

## Programme de la formation

### Enseignement général

#### Culture générale et expression

Anglais

### Enseignement professionnel

#### Conseil en ingénierie de l'immobilier

(droit et veille juridique / économie et organisation / architecture, habitat et urbanisme)

**Communication** (Français/Anglais)

**Techniques immobilières : gestion et transaction**

**Spécialisation sur l'immobilier résidentiel de Saint Quentin en Yvelines (FIL)**

### Exemples de travaux confiés en entreprise

Prospection,  
Prise de mandats de vente ou de gestion locative,  
Négociation,  
Gestion locative,  
Préparation et tenue d'assemblées générales de copropriétaires,  
Suivi de chantiers...

## DEROULEMENT DE LA FORMATION

**1ère année** en statut scolaire au lycée de la Plaine de Neauphle (Trappes) comprenant **8 semaines de stage**

**2ème année** en statut de salarié apprenti (1 semaine en formation en UFA au lycée de la Plaine de Neauphle et 1 semaine en entreprise)

## CONDITIONS LEGALES

Etre **âgé de moins de 30 ans** dans le cadre du contrat d'apprentissage

Etre **titulaire d'un Baccalauréat** général, technologique ou professionnel

*La sélection s'effectue sur dossier*

## REMUNERATION ET CONTRAT DE TRAVAIL

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète..

Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, le montant du salaire perçu par l'apprenti (pourcentage du SMIC) varie en fonction de son âge et de sa progression dans le /les cycle(s) de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

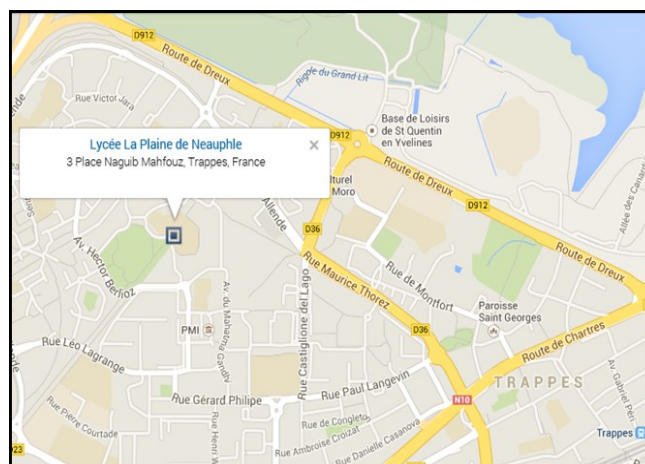
## COMMENT ACCEDER AU LYCEE?

Depuis la gare de Trappes :

- Prendre le bus **417** et descendre à l'arrêt « **Paul Verlaine** »

GPS :

- Saisir rue Maurice Ravel



*Bacheliers,  
vous recherchez une formation  
supérieure courte et porteuse  
d'avenir ?*

## INTEGREZ NOTRE BTS PIM

(Professions Immobilières)

**2ème année en alternance  
avec le CFA académique  
de Versailles**



Contact :

Tél. : 01.30.16.08.20

Mail : 07812971@ac-versailles.fr